

## Courte critique d'uniformologie maritime : Toussaint

En abordant l'œuvre de Maurice Toussaint, nous avons le sentiment de nous attaquer à un monstre sacré de l'uniformologie. Maurice Toussaint est né en 1882 à Fontenay-aux-Roses. Il est le fils du peintre et graveur Henri Toussaint. Il acquiert une solide réputation sur les sujets militaires, dessinant des sujets des armées de l'Ancien Régime à la Deuxième Guerre mondiale. Toussaint meurt en 1974.

Il laisse une œuvre remarquable en matière d'uniformologie. Pour ce qui est du volet maritime, nous retenons surtout l'illustration des livres suivants : *Les uniformes de l'armée française. Terre – Mer – Air* du commandant Bucquoy aux Éditions militaires illustrées en 1935 ; *Les équipages de la marine française* de Georges G.-Toudouze chez le même éditeur en 1943 ; *La vie héroïque de l'amiral Courbet* des mêmes auteur et éditeur en 1944. Toussaint est également à l'origine d'une série de cartes postales représentant des marins à différentes époques imprimées par les Éditions militaires illustrées. C'est dans ces trois livres et dans cette collection de cartes que nous avons choisi les images suivantes.

Il est étrange qu'aucun auteur n'ait consacré un livre à cet artiste. La cause en est probablement l'existence de droits sur ses œuvres qui dissuade toute velléité. Mais nous approchons du cinquantième anniversaire de son décès, ce qui pourrait débloquer les choses dans les années qui viennent.

Nous ne lui connaissons pas de grosses erreurs manifestes, sauf une commentée ci-dessous. Son trait est généralement précis, les couleurs sont belles ; l'ensemble est au bilan juste et très agréable.



Nous ne connaissons de Toussaint sur la période de la Révolution que ces deux gravures qui avaient été précédée par la représentation d'uniformes d'officiers conformes à l'ordonnance de 1786.

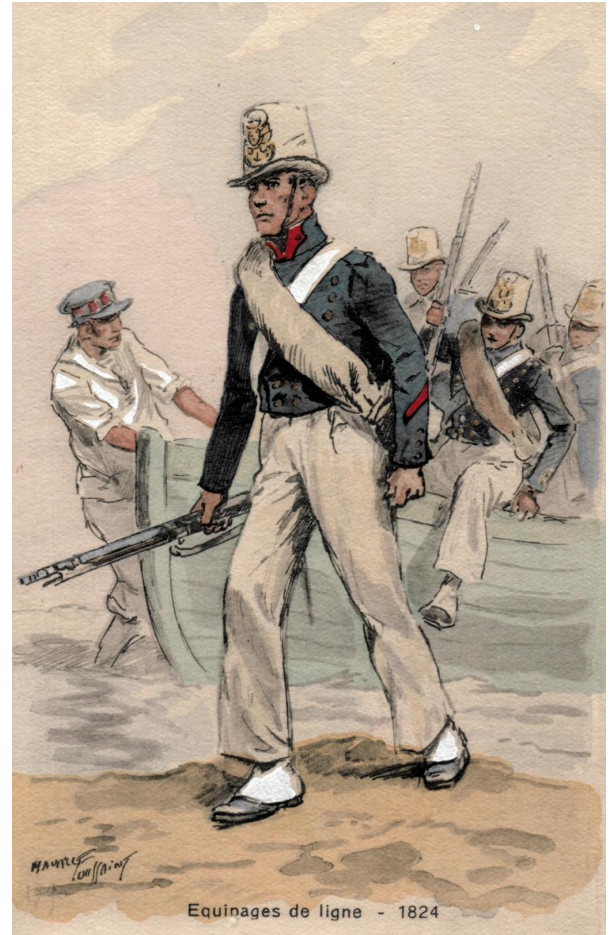
Sur le dessin de gauche, l'artiste imagine ce que pouvait être la tenue des canonniers au combat. Aucun texte n'ayant défini quoi que ce soit, il cède à la « mode » du pantalon rayé diffusée par nombre d'autres artistes. Sans doute y a-t-il une part de vérité...

Sur le dessin de droite, au premier plan, un capitaine de vaisseau en uniforme de l'an I est parfaitement représenté, avec son habit bleu foncé à doublure écarlate, parements rouges et collet blanc. La culotte et la veste sont bien écarlates. Le sabre est suspendu à un baudrier en cuir orné d'une ancre en laiton.

En revanche, le personnage en arrière-plan pourrait être un officier général de marine en uniforme de l'an II ; c'est du moins ce que l'on peut déduire partiellement de l'habit (parements de drap écarlate avec pattes de drap blanc, garnis de trois boutons ; collet renversé de drap écarlate ; mais les poches ne sont pas conformes) mais pas du tout de la culotte qui devrait être blanche...



En 1804 est défini le premier uniforme commun à toutes les spécialités de l'équipage. Toussaint représente trois matelots, globalement avec justesse ; le chapeau des deux marins de gauche paraît fantaisiste, mais n'est pas impossible (un ruban rouge ?). Sa légende indique qu'il s'agit de matelots d'un équipage de haut-bord en 1808. Il commet ici deux erreurs : l'uniforme des matelots change en 1808 d'une part, et les équipages de haut-bord n'existent qu'à partir de 1810.



Plusieurs dessins concerne les équipages sous la Restauration. Nous avons choisi celui-ci qui représente bien un matelot breveté avec le paletot bleu aux pattes de collet rouges avec un bouton et le chapeau à plaque en laiton comportant les armes de France et le numéro de l'équipage de ligne. Naturellement le chapeau devrait être noir (feutre verni) si on en voit la plaque. L'artiste a sans doute voulu représenter le chapeau recouvert de sa coiffe en calicot blanc, mais alors la plaque en serait recouverte.



Nous voici à la coupée d'un bâtiment, en 1844 d'après Toussaint. Le commandant accueilli à son bord et l'officier de quart sont bien représentés dans leur petit uniforme de 1837 (habit non brodé). Un autre officier est en petite tenue de bord pour laquelle la casquette remplace le chapeau bicorne. Introduit en 1829, le col bleu est depuis une caractéristique du marin français. Ici, il est représenté avec un seul lacet blanc à son pourtour, alors que le premier descriptif du col en 1858 lui en attribue trois. Nous ignorons si ces trois lacets apparaissent plus tôt... Nous nous interrogeons sur la posture de tous les hommes d'équipage. Pourquoi sont-ils décoiffés ? Était-ce réglementaire dans ces circonstances ? Nous ferons des recherches pour le déterminer.

Ces deux quartiers-mâtres déambulent sur le front de mer à Cherbourg, place caractéristique avec la statue de l'Empereur Napoléon I<sup>er</sup> désignant son objectif, l'Angleterre. La scène se situe d'après Toussaint en 1870. Ils portent le chapeau à bords relevés, si caractéristique des marins du Second Empire. Le marin de gauche est un fourrier, reconnaissable à son galon or en haut de chaque manche. Il nous montre l'élégant paletot de 1858, ouvert sur une chemise blanche dont le col bleu est alors solidaire, porté sur la chemise en coton tricoté.

Le quartier-mâitre de droite est en caban.

A l'arrière-plan, à droite, un matelot porte son sac. Il est en tenue de travail, avec chemise en molleton bleu et pantalon de toile rousse. Le bonnet de travail ne comporte pas encore le ruban légendé, réglementaire en 1873, et la jugulaire blanche, qui n'apparaîtra qu'en 1876. En 1870, la houppette passe du mélange de brins garance et bleus au brins garance uniquement.



C'en est fini pour sept mois des représentations des matelots en grande tenue... La guerre est là. Toussaint réalise plusieurs dessins figurant des marins, fusiliers ou autres, au combat pendant la guerre de 1870-71. Ce matelot armé d'un fusil Chassepot se protège du froid grâce à une peau de mouton. Son bonnet en laine comporte deux bandes rouges, qu'on retrouvera en 1873 sous la forme de deux soutaches rouges encadrant le ruban légendé.



Fusiliers-Marins - 1870-1871

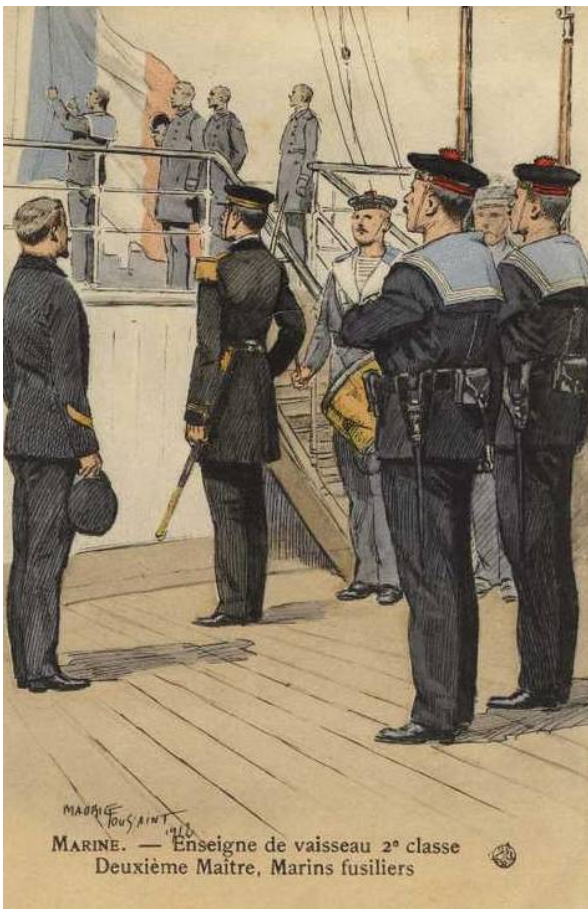


Dans les années 1880, un officier de quart, aspirant de 1<sup>re</sup> classe, supervise un échange de messages par signaux flottants.

L'aspirant est en petite tenue, avec redingote dont le port avec le col intégralement fermé ne s'imposera qu'en 1891. Le chapeau de paille est sans doute plus confortable que la casquette, mais aucun règlement ne prévoit son port par les officiers.

Le matelot timonier est en petite tenue, laquelle comporte la chemise blanche à col bleu attenant. Il paraît porter un pantalon en toile rouge.

Le matelot en arrière-plan à gauche est quant à lui en tenue de travail avec haut et bas en toile rouge et sans col bleu.



Une série importante de cartes postales paraît avoir été éditée en 1912. Ici, notre enseigne de vaisseau, sans doute officier de quart ou de garde, préside la cérémonie des couleurs en tenue n°3 définie en 1891 (redingote, casquette, épaulettes, sabre suspendu au ceinturon noir). Pourquoi n'est-il pas au « présentez sabre » alors que la garde présente les armes ? Les matelots de la garde sont en tenue n°16, telle que définie en 1910. Ils sont armés du fusil Lebel et portent le brêlage correspondant.



Voici un fusilier-marin en 1915. Les « demoiselles au pompon rouge », ainsi surnommés les fusiliers marins de la brigade Ronarc'h, sont équipés de la capote à la fin de 1914. Effet de l'armée de terre, elle porte les galons sur le devant. Les officiers portent le même, ainsi que les inévitables bandes molletières qui ont remplacé les jambières en cuir.





Voici deux matelots de 1<sup>re</sup> classe vers 1935. Celui de gauche est en tenue n°20, définie en 1928, celui de droite en tenue n°10. En vareuse en toile blanche, les galons sont amovibles pour éviter toute décoloration au lavage. La tenue n°10 est très proche de la tenue n°22 (anciennement 42) d'aujourd'hui. La seule différence est ici le bonnet dont la coiffe est depuis 1986 toujours blanche.



Le porte-drapeau est un officier de 2<sup>e</sup> classe des équipages, probablement de la spécialité de fusilier. Il porte la tenue n°1 avec casquette, épauettes et ceinturon en soie bleue et or. Le veston du second maître de droite est à coupe droite et col fermé ; il sera remplacé par le veston de la coupe actuelle en 1939. La troupe est équipée du mousqueton 92M16. Tous (sauf l'officier ?) portent la fourragère aux couleurs de la Légion d'honneur attribuée à la brigade des fusiliers-marins en 1919, dont l'école des fusiliers est l'héritière.